

# La re/construction de l'identité de l'Arabe chez KAMEL Daoud\*

Malak Nabil HALABI

Département de traduction, Université Princesse Nourah bint  
Abdulrahman  
Riyad, Arabie Saoudite

## Résumé

Marqué par les clivages identitaires, Meursault, contre-enquête expose les effets de la colonisation sur le pays, ses habitants autochtones et les colons en relatant le même crime raconté dans L'Étranger par un point de vue opposé. Nous montrerons à travers cette étude comment, grâce à certains procédés linguistiques, le discours se subjectivise et « l'Arabe », anonyme victime du narrateur dans L'Étranger, acquiert une identité. Par l'usage d'un ensemble de stratégies langagières comme l'onomastique, les déictiques, le monologue et les interférences lexicales, nous analyserons la restitution de l'identité autochtone jadis stigmatisée dans le récit de Meursault.

**Mots-clés:** identité, onomastique, déictique, interférences lexicales, description, individualisation.

## Abstract

Similar to other Algerian novels affected by identity schism, Meursault, contre-enquête exposes the effects of colonization on the country, its indigenous inhabitants, and its settlers, by recounting the same crime told in L'Étranger from an opposite point of view. The aim of this study is to show how, by certain linguistic processes, the discourse becomes subjective and the Arab, anonymous victim of the narrator in L'Étranger acquires an identity. Through the use of a set of language strategies such as onomastics, deixis, monologue, and lexical interferences, we will analyze the restitution of the indigenous identity, formerly stigmatized in Meursault's story.

**Keywords:** Identity, onomastics, deixis, lexical interferences, description, individualization.

\*Cette recherche est financée par le programme **FAST TRACK RESEARCH FUNDING** du décanat de la recherche scientifique de l'université Princess Nourah bint Abdulrahman

Le roman de Kamel Daoud, *Meursault, contre-enquête* s'inspire de *L'Étranger* d'Albert Camus. L'auteur reprend l'histoire en la réécrivant suivant un autre angle, présentant ainsi une version différente des faits, du crime et de la colonisation. Autant dire d'emblée que la genèse de ce roman algérien ne peut être dissociée de l'histoire du pays qui se reflète clairement dans le texte littéraire mettant à nu une crise identitaire qui dépasse la littérature pour toucher l'être même dans sa dimension humanitaire. L'image de l'indigène, jadis stigmatisée sous la plume de Camus est donc de nouveau traitée par Daoud. Nous nous intéressons à travers cette étude au travail de la re/construction de l'image de l'Arabe à partir de procédés linguistiques fondés sur l'analyse du discours. Ce sont les procédés d'individualisation, voire d'identification. En effet, le langage comporte des montages spécifiques qui permettent de désigner l'individu. Le choix du corpus nous permet de braquer la lumière sur les opérateurs linguistiques à visée individualisante : les noms propres, les déictiques personnels et les descriptions définies<sup>1</sup>. En analysant pareilles stratégies opérant dans le texte, nous analyserons la nouvelle configuration de l'Arabe, qui se relie à tout un processus identitaire allant de l'identisation à l'identification.

### **L'onomastique**

En commençant l'histoire « dans la même langue, mais de droite à gauche » (p. 16), le narrateur Haroun met au-devant de la scène son frère Moussa, l'Arabe tué par Meursault, sur une plage d'Alger en 1943. En faisant allusion à la langue arabe qui s'écrit de droite à gauche, il propose une représentation des faits en adéquation avec la valorisation de l'indigène. Celle-ci s'impose dans le texte par l'usage des noms propres qui contribuent à réincarner l'image de l'Arabe dissimulée dans le roman de Camus et l'identifier. En effet, le nom, comme le définit Roland Barthes, est « en régime romanesque (...) un instrument d'échange : il permet de substituer une unité nominale à une collection de traits en posant un rapport d'équivalence entre le signe et la somme »<sup>2</sup>. Il signale aussi que « le propre du récit n'est pas l'action, mais le personnage comme nom propre »<sup>3</sup>. Ainsi, le nom propre devient un signe dans le texte romanesque et nécessite un référent. C'est pour ces raisons que le narrateur, est avide de donner, à travers l'onomastique une existence à son frère tué deux fois de suite, d'abord sur la plage et ensuite en étant privé d'un nom dans le récit de Meursault.

---

<sup>1</sup> cf. RICOEUR Paul, 1990, *Soi-même comme un autre*, Seuil, Paris, p. 40.

<sup>2</sup> BARTHES Roland, 1990, *S/Z*, Edition du Seuil, Paris, p. 101.

<sup>3</sup> BECHERIT Fouad, 2013, *L'anthroponymie et histoire dans la littérature*, master sous la direction de HAMMOUDA Mounir, Université Mohamed Kheider Biskra, 45 p., 5 juin 2018, <http://dspace.univ-biskra.dz:8080/jspui/bitstream/123456789/5165/1/sf166.pdf>, p. 17.

En effet, « c'est important de donner un nom à un mort, autant qu'à un nouveau-né » (p. 32). En plus, « on ne tue pas facilement un homme quand il a un prénom » (p. 62). La nomination permet à Moussa d'exister en tant qu'être doté d'une identité, d'avoir le statut d'un martyr et à sa mère d'avoir une pension ; elle permet aussi de « poser un problème de conscience à l'assassin (p. 62). Attribuer un nom propre à la victime désignée par « un courant d'air et deux aiguilles d'horloge » (p. 13) aurait changé le schéma actanciel : « Mon frère aurait pu être célèbre si ton auteur lui a attribué un prénom, H'med ou Kaddour ou Hammou, juste un prénom, bon sang ! » (p. 62) Or, le nom de Moussa ne figure pas dans le livre de Meursault, offert au narrateur :

*Il y avait tout sauf l'essentiel : le nom de Moussa ! Nulle part. J'ai compté et recompté, le mot « arabe » revenait vingt-cinq fois et aucun prénom, d'aucun d'entre nous (...). Le livre de Meursault ne m'apprit rien de plus sur Moussa sinon qu'il n'avait pas eu de nom, même au dernier instant de sa vie. (p. 131).*

L'absence d'identité claire pour ce personnage désigné juste à travers sa race par le lexème « arabe » se trouve compensée ; la représentation du personnage autochtone passe de la stigmatisation à la confirmation d'une identité. Le narrateur entame son récit pour répondre aux questions : « Qui est le mort ? Qui était-il ? » (p. 19) nécessaires pour attribuer à l'indigène une présence effective dans le roman. En effet, cet « Arabe » est Moussa ould el-assasse, le fils du gardien et le frère du narrateur Haroun : « avait un nom » (p. 22), une famille et une existence. L'Arabe est désormais désigné en tant qu'individu à l'exclusion de tous les autres de la classe considérée. Tout au plus, le nom de Moussa est démultiplié dans le roman en l'attribuant à tous les inconnus : « moi, je donne à tous le prénom de Moussa » (p. 32). Il passe d'un nom propre à un nom commun acquérant ainsi une dimension plurielle : « Oui le serveur s'appelle Moussa - dans ma tête en tout cas. Et cet autre, là-bas, au fond, lui aussi, baptisé Moussa » (p. 35). Le même signe linguistique réfère à toute une communauté, le particulier devient généralisé :

*On va juste regarder les autres Moussa de ce bouge, un par un, et imaginer comme je le fais souvent, comment ils auraient survécu à une balle tirée sous le soleil ou comment ils ont fait pour ne jamais croiser ton écrivain ou, enfin comment ils ont fait pour ne pas être encore morts. (p. 35)*

Comme le nom propre « est en quelque sorte la forme linguistique de la réminiscence »<sup>4</sup>, Haroun a pu réincarner son frère, l'Arabe inconnu en lui donnant le statut que lui donne un nom propre. Il a désormais une identité précise et une vie sociale. Son appellation par

---

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 17.

« l'Arabe » est une indication directe que ce personnage n'est pas individualisé : « Moussa est un arabe que l'on peut remplacer par mille autres de son espèce, ou même par un corbeau ou un roseau, ou que sais-je encore » (p. 58). Le nom propre par sa fonction d'identification et de signification le place dans un contexte socio-historique et référentiel qui dirige la lecture du roman :

*Le nom (...) a un fonctionnement référentiel, qui accrédite la fiction et l'ancre dans le socio-historique, qui assure la cohérence ; le nom est à la fois produit pour un texte et producteur du sens dans ce texte<sup>5</sup>.*

D'où l'écho du prénom Moussa dans le texte « Moussa, Moussa, Moussa...J'aime parfois répéter ce nom pour qu'il ne disparaisse pas dans les alphabets. J'insiste sur ça et je veux que tu l'écrives en gros. (...) j'insiste. » (p. 23).

Signalétique et signifiant en même temps, le nom Moussa, s'insère parmi les autres procédés textuels selon un fonctionnement particulier qui place la représentation de l'indigène au premier plan après avoir été relégué à un plan secondaire dans le récit de Meursault :

*C'est l'histoire d'un crime, mais l'Arabe n'y est même pas tue – enfin, il l'est à peine, il l'est du bout des doigts. C'est lui, le deuxième personnage le plus important, mais il n'a ni nom, ni visages, ni paroles. (p. 63)*

Cette valorisation du « moi » autochtone s'accompagne d'une dévalorisation de l'identité coloniale et d'une dé/construction de l'image du Français. Meursault est « el-roumi, l'étranger » (p. 44), le meurtrier duquel on ne savait rien. Cette dichotomie identitaire se trouve merveilleusement illustrée dans ce passage mettant face à face le personnage autochtone et le personnage colon :

*Des choses improbables et des histoires de lutte à bras-le-cors entre Moussa, géant invisible et le gaouri, le roumi, le Français obèse, voleur de sueur et de terre. Ainsi, Moussa mon frère, était, dans nos imaginaires, mandaté pour accomplir différentes tâches : rendre une gifle reçue, venger une insulte, récupérer une terre spoliée, reprendre un salaire. Du coup, Moussa, dans la légende, avait un cheval, une épée et l'aura des revenants venus réparer l'injustice. (p. 26).*

La désignation de Meursault par le jargon algérien « gaouri » mis en italique dans le récit et qui signifie étranger est une manière de stigmatiser Meursault en lui retirant son prénom et récupérer un honneur en lui retirant même sa nationalité. Le narrateur, n'a-t-il pas protesté contre l'appellation de Moussa par « Arabe » ?

---

<sup>5</sup> ACHOUR Christiane, REZZOUG Simone, 1990, Convergences critiques : introduction à la lecture du littéraire, O.P.U, Alger, p. 203.

*Dans le tas, personne ne s'est demandé quelle était la nationalité de Moussa. On le désignait comme l'Arabe, même chez les Arabes. C'est une nationalité, « Arabe », dis-moi ? Il est ou, ce pays que tous proclament comme leur ventre, leurs entrailles, mais qui ne se trouve nulle part ? (p. 148).*

Donc, attribuer un nom propre à l'Arabe lui donne une référence identifiante : il acquiert une singularité qui le caractérise et non seulement le classe. À cet opérateur d'individualisation s'ajoute celui des déictiques qui donnent un point de repère à l'énonciation.

### **L'embrayage énonciatif**

Le deuxième procédé linguistique qui permet de braquer l'attention sur la représentation de l'indigène est l'attribution de la langue à un autochtone : c'est le narrateur lui-même qui s'approprie la parole pour relater de nouveau l'histoire du meurtre, suivant son point de vue :

*Cette histoire devrait donc être réécrite, dans la même langue, mais de droite à gauche. C'est à dire en commençant par le corps encore vivant, les ruelles qui l'ont mené à sa fin, le prénom de l'Arabe, jusqu'à sa rencontre avec la balle (p. 16).*

Son discours est la « contre-enquête » qui détermine l'enchaînement de l'action et la riposte qui mettra fin à l'histoire par un autre meurtre qui se réalise par miroitement. Charles Bally a insisté sur le lien du langage et de l'action :

*Le langage reflète encore, cela va sans dire, la face positive de la vie, cette aspiration, cette tension, ce besoin perpétuel de réaliser une fin. C'est la raison d'être d'un autre caractère du langage spontané, son caractère actif, c'est à dire cette tendance qui pousse la parole à servir l'action. Le langage devient alors une arme de combat : il s'agit d'imposer sa pensée aux autres<sup>6</sup>.*

Le narrateur prend la parole à la place de son frère réduit au silence dans le récit de Meursault. En faisant appel à « la justice des équilibres » (p. 16), il use de la langue pour passer de la passivité à l'action et rendre hommage au personnage autochtone : « c'est d'ailleurs pour cette raison que j'ai appris à parler cette langue et à l'écrire ; pour parler à la place d'un mort, continuer un peu ses phrases » (p. 12). D'où l'usage, dans cette perspective, des concepts d'embrayage qui fondent le discours du narrateur à la première et à la deuxième personne pour s'adresser à un universitaire rencontré par hasard dans un bar. L'usage de l'embrayeur personnel « je » et ses variantes morphologiques (moi, mon, me...) tout au long du roman est lié à l'émergence du sentiment d'identité : le « je » embrayeur du narrateur a une valeur d'identification. Il est spécifié et a un référent bien précis : c'est le contre-Meursault qui cherche la justice tout en se dotant d'une présence après avoir été complètement dissimulé, voire supprimé de l'instance énonciative dans le discours de

<sup>6</sup> ADAM Jean-Michel, 2015, la linguistique textuelle, Armand Colin, p. 45.

Meursault. Son intention est d'instaurer un certain équilibre énonciatif entre son discours et celui de l'assassin de son frère. Son « je » se met au même pied d'égalité avec le « je » de Meursault. Loin d'adopter un effacement énonciatif pour donner plus d'objectivité à son enquête, il préfère lui donner une indéniable valeur subjective afin de l'imprégner d'une touche autochtone où le narrateur est impliqué complètement. Parfois, cette implication s'étend sur toute sa famille, sur tout le pays. Ainsi, l'embrayeur « nous » vient s'imposer dans le récit pour « amplifier » suivant le terme de Benveniste, le « je » autochtone. « Nous » ne constitue pas le pluriel de « je » et « tu » mais désigne en effet le « je » du narrateur et d'autres « je » :

*Nous, nous étions les fantômes de ce pays quand les colons en abusaient et y promenaient cloches, cyprès et cigognes. (...) Tels des spectres discrets et muets, ils nous regardaient nous les Arabes en silence, ni plus ni moins que si nous étions des pierres ou des arbres morts. (p. 21)*

L'usage de ces déictiques personnels qui marquent la subjectivité permet de brouiller toutes les frontières dans le système de personnes et offre une tentative de rétablir l'ordre à cette histoire tout en assumant la responsabilité de tous les actes commis allant de volonté à réincarner le frère par la réécriture de l'histoire jusqu'à la vengeance en tuant un Français : « j'ai tué Joseph parce qu'il fallait faire contrepoids à l'absurde de notre situation » (p. 132). Le texte répond donc à un choix identitaire bien cerné par le concept de l'embrayage énonciatif. Genette, n'a-t-il pas évoqué que « le récit à la première personne est le fruit d'un choix esthétique conscient, et non le signe de la confidence direct, de la confession, de l'autobiographie ? »<sup>7</sup>.

Avec sa valeur générique, le pronom « nous » s'apparente à l'usage du pronom « on » qui « présente la particularité de référer à une subjectivité, mais sans prendre en compte la distinction entre énonciateur, co-énonciateur et non personne, en brouillant en quelque sorte les frontières entre ces positions »<sup>8</sup>. Parlant du meurtre commis par Meursault, le narrateur « exploite la flexibilité du on »<sup>9</sup> et se met en même temps à l'intérieur et à l'extérieur de la situation d'énonciation : « Moi aussi j'ai lu la version des faits. Comme toi et des millions d'autres. Dès le début, on comprenait tout : lui, il avait un nom d'homme, mon frère celui d'un accident » (p. 13). Le narrateur est à la fois un des référents vu qu'il ne peut pas s'isoler de l'ensemble des lecteurs (les millions d'autres) d'où son lien interne à l'énoncé et l'acte lui-même et il se pose en tant que contemplatif (on comprenait tout) d'où son lien externe à ce

<sup>7</sup> GENETTE Gérard, 1972, Figures III, Paris, Seuil, p. 255.

<sup>8</sup> MAINGUENEAU Dominique, Manuel de linguistique pour les textes littéraires, Armand Colin, 2015, p. 69.

<sup>9</sup> *Ibid.*

même énoncé qui peut être pris en charge par n'importe qui, désigné par « on ». En effet, « on réfère à la fois à l'énonciateur, au lecteur, à tout le monde, sans qu'aucun de ces pôles ne soit séparables des autres »<sup>10</sup> :

*Cette histoire – je me permets d'être grandiloquent – est celle de tous les gens de cette époque, On était Moussa pour les siens, dans son quartier, mais il suffisait de faire quelques mètres dans la ville des Français, il s'agissait du seul regard d'entre eux pour tout perdre, à commencer par son prénom, flottant dans l'angle mort du paysage. (p.71-72)*

La manière dont a fait usage le narrateur des déictiques subjectifs à valeur générique lui permet de généraliser la question identitaire et de lui accorder un statut qui ne repose plus sur l'espace identitaire européen, largement décrit dans le livre destiné à Meursault. L'Arabe est désormais Moussa dont l'histoire est celle de tout algérien. De l'anonymat, il est passé à l'individualisation en ayant d'abord un nom propre « Moussa » avant de s'ancrer dans une collectivité autochtone par les procédés d'embrayage énonciatif qui dominent le roman. Cette valorisation de l'identité autochtone se complète aussi par d'autres pratiques discursives.

### **Le monologue**

L'idéologie anticoloniale traverse le récit à travers l'usage des techniques du discours qui l'apparente à un long monologue. S'adressant à un universitaire rencontré dans un bar au hasard sans réelle interlocution ne donne pas à son discours le statut d'un dialogue ou d'une conversation même si le locuteur s'adresse à un interlocuteur désigné par le pronom « tu » et ses variantes morphologiques. En effet, sur le plan linguistique, le roman est fondé sur un long discours explicatif et récapitulatif qui emprunte au monologue l'une de ses caractéristiques : « il n'est pas soumis aux contraintes de l'échange linguistique, pouvant donc prendre des libertés à l'égard de la syntaxe et de la référence »<sup>11</sup> :

*Je ne cesse de me demander, encore et encore : mais pourquoi donc Moussa, ce jour-là, se trouvait-il sur cette plage ? Je ne sais pas (...) Peut-être la bonne question après tout, est-elle la suivante : que faisait ton héros sur cette plage ? Pas uniquement ce jour-là, mais depuis si longtemps ! Depuis un siècle pour être franc. Non, crois-moi, je ne suis pas de ce genre-là. Cela m'importe peu qu'il soit français et moi algérien, sauf que Moussa était à la plage avant lui et que c'est ton héros qui est venu le chercher. Relie le paragraphe dans le livre. Lui-même admet s'être un peu perdu pour tomber presque par hasard sur les deux Arabes (p. 73)*

Ce procédé linguistique, favorise donc la prise de parole par l'autochtone réduit au silence, voire à l'omission dans le roman camusien que le narrateur résume dans son récit tout en mettant l'accent sur le pouvoir du meurtrier à « utiliser l'art du poème pour parler d'un coup

---

<sup>10</sup> *Ibid.*

<sup>11</sup> MAINGUENEAU Dominique, 1993, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Dunod, Paris, p.112.

de feu (p. 12) et le silence absolu de l'Arabe, personnage secondaire de l'histoire, n'ayant pas de paroles (p. 63). Le narrateur revendique son droit à l'existence par les mots et se charge d'une mission :

*Il ne reste que moi pour parler à sa place (...) être revendeur d'un silence alors que la salle se vide. C'est d'ailleurs pour cette raison que j'ai appris à parler cette langue et à l'écrire : pour parler à la place d'un mort, continuer un peu ses phrases (...) Les mots du meurtriers et ses expressions sont mon **bien vacant**.*

Son discours centré sur un « je » subjectif : un « je » à la fois témoin (Haroun a vécu de près le meurtre et la colonisation) et protagoniste (Haroun raconte sa propre histoire de meurtrier) lui permet de doter d'une subjectivité linguistique l'histoire afin de la marquer par une identité algérienne non européenne qui prend de l'ampleur avec la valorisation de l'espace algérien.

### **Le contexte culturel**

L'espace algérien se manifeste et s'impose de deux manières. D'une part, par la description du milieu et d'autre part par l'insertion de mots algériens dans le texte. La métaphore de la colonisation française qui s'étale sur tout le récit s'accompagne d'une description de l'espace autochtone. Alger, Oran, Hadjout sont largement évoqués.

*[Oran] est construite en cercles. Au milieu, le noyau dur : les frontons espagnols, les murs ottomans, les immeubles bâtis par les colons, les administrations et les routes construites à l'Indépendance : ensuite, les tours du pétrole et leur architecture de relogements en vrac : enfin les bidonvilles. (p. 126)*

Alger ressemble à un « immense labyrinthe fait d'immeubles, de gens écrasés, de bidonvilles, de gamins sales, de policiers hargneux et de plages mortelles pour les Arabes » (p. 31). Le narrateur évoque ses ruelles, son cimetière, son marché couvert, ses bruits, ses cafés...

Hadjout « ex-Marengo » (p. 38) se prête à une comparaison entre son paysage à l'époque de la colonisation française et celui d'aujourd'hui (bâtisses en parpaing, devantures de magasin, espaces verts...) :

*Je connais Hadjout et ses alentours par cœur, jusqu'aux moindres cailloux de ses routes. Le village est devenu plus gros, moins ordonné. Les cyprès y ont disparu, et les collines aussi, sous la prolifération des villas inachevées. Il n'y a plus de chemins dans les champs. D'ailleurs, il n'y a plus de champs. (p. 41)*

Le contexte historique, culturel et social de ces villes pendant la colonisation et la période postcoloniale s'illustrent à merveille par la métaphore qui s'étend sur tout le roman et qui présente l'espace autochtone comme une femme ayant « les jambes écartées en direction de la mer » (p. 22) pour être fécondée par les colons auxquels fait référence l'allusion du narrateur au général Létang qui l'a conçu en 1847. Certes, la dimension accordée au contexte

indigène n'est pas gratuite. Elle repose sur une reconquête d'une identité perdue dans les méandres d'un récit où l'accent est mis sur tout ce qui est français. « L'autre » (p. 137) devrait s'accaparer de son identité au lieu de se fondre dans l'anonymat car enfin de compte, les Algériens « sont obsédés par les origines. *Ouled el-bled*, les vrais fils de la ville, du pays ». À la réécriture de l'histoire de Moussa s'ajoute en filigrane le désir de réinstaurer l'identité algérienne. S'adressant à un Français, bref, au colonisateur, il fait entendre sa voix, celle de Moussa, de sa mère, des Algériens, bref des colonisés. Roland Barthes n'a-t-il pas affirmé qu'« à l'origine du récit, le désir »<sup>12</sup> ? L'instauration de cette identité se complète par l'insertion de termes et expressions indigènes qui désignent des concepts (*Echedda fi Allah* - Dieu est mon soutien (p. 30), *Zoudj* - deux (p. 13), *haram* - illicite (p. 61), des noms propres (Moussa (p.114), Haroun (p.115), Mohamed (p. 32), Zoubida (p. 38), Meriem (p. 150), des noms de familles (El-Mellah - les hommes des sels (p. 48), des noms communs (El Kettar - le parfumeur (p. 57), l'*armala* - la veuve (p. 49), des professions un *assasse* - un gardien (p. 81), *djounoud* (p. 90), des noms communs (M'ma - maman (p. 11), *chahid* - martyr (p. 15), *imam* (p. 150), *gaouri* - l'étranger (p. 26), *ouled* - fils (p. 19), *el hadj* - le pèlerin (p. 27) ainsi que des réalités concrètes (*djebel-montagne* (p. 35), *bab el Oued* (p. 57), *hammams* (p. 52), *habillement* (*djellaba* (p. 32), *haik* (p. 111). Ces termes et expressions repérés en italique ou accompagnés de parenthèses explicatives la plupart des temps constituent un marquage linguistique mettant en valeur ces mots ou expressions arabes par rapport au français. Un changement d'énonciation linguistique s'instaure au fil du texte qui se distingue par un code lexical et un système linguistique arabe voire algérien. Ces variations sociolinguistiques qu'on peut définir comme des interférences diatopiques<sup>13</sup> en tant que lexèmes appartenant à une langue étrangère s'accompagne de références directes à l'héritage culturel du narrateur qui se dévoile aussi à travers les vers d'une chanson locale :

Malou khouya, malou majache.

El b'har eddah âliya rah ou ma wellache (p. 65)

Où il est, mon frère, pourquoi n'est-il pas revenu ?

La mer me l'a pris, il n'est jamais revenu. (Note p. 155)

Ces procédés de démarcation linguistiques permettent non seulement de distinguer le texte mais aussi le doter d'une identité autochtone qui marque l'histoire du meurtre par une autre dimension non française. La langue étrangère offre à Haroun « la possibilité de nommer autrement les choses et d'ordonner le monde avec [s]es propres mots » (p. 47) et à la manière

<sup>12</sup> BARTHES Roland, 1990, *S/Z*, Edition du Seuil, Paris, p. 95.

<sup>13</sup> ACHOUR Christiane Chaulet, 2006, *Les francophonies littéraires*, Presses universitaires de Vincennes, p. 106.

de ce qui a été fait dans le pays suite à l'indépendance de l'Algérie, il lui permet de « prendre une à une les pierres des anciennes maisons des colons et en faire une maison à [lui], une langue à [lui]. Les mots du meurtrier et ses expressions sont [s]on *bien vacant* » (p. 12).

Pour conclure, *Meursault, contre-enquête* n'échappe pas à la littérature algérienne traitant la question identitaire qui est « inséparable d'un besoin collectif, et comme l'ont souligné plusieurs de ses écrivains [qui] se sentent en permanence interpellés »<sup>14</sup>. Par l'usage d'un ensemble d'opérateurs d'individualisation linguistiques comme l'onomastique, l'embranchement énonciatif, le monologue, les descriptions définies et les interférences culturelles et lexicales<sup>15</sup>, l'image de l'indigène est reconstruite et passe de la stigmatisation à la valorisation. Kamel Daoud a donné à l'Arabe non seulement une identité précise en le relevant de l'anonymat mais aussi son identité propre en le dotant d'une vie et d'une famille, voire d'une Histoire suivant un processus d'identisation. Certes, cette analyse peut être complétée par d'autres perspectives couvrant divers domaines anthropologique, philosophique, psychanalytique ou symbolique mettant à nu le pouvoir de l'écriture à libérer le personnage romanesque des entraves individuelles mais aussi des contraintes collectives qui pèsent sur toute une société, une ville et un pays.

### Références bibliographique

1. ACHOUR Christiane Chaulet, 2006, Les francophonies littéraires, Presses universitaires de Vincennes, 183 p.
2. ACHOUR Christiane, REZZOUG Simone, 1990, Convergences critiques : introduction à la lecture du littéraire, O.P.U, Alger, 326 p.
3. ADAM Jean-Michel, 2015, La linguistique textuelle, Armand Colin, 319 p.
4. BARTHES Roland, 1990, S/Z, Edition du Seuil, Paris, 271 p.
5. BONN Charles, GARNIER Xavier, LECARME Jacques (Dir), 1997, Littérature francophone, Le roman, Hatier, Paris, 333 p.
6. GENETTE Gérard, 1972, Figures III, Paris, Seuil, 286 p.
7. KAMEL Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 2014, Actes Sud, Paris, 153 p.
8. MAINGUENEAU Dominique, Manuel de linguistique pour les textes littéraires, Armand Colin, 2015, 355 p.
9. MAINGUENEAU Dominique, 1993, Éléments de linguistique pour le texte littéraire, Dunod, Paris, 203 p.
10. RICOEUR Paul, 1990, *Soi-même comme un autre*, Seuil, Paris, 423 p.

---

<sup>14</sup> Littérature francophone, Le roman, Charles Bonn, Xavier Garnier, Jacques Lecarme, Hatier, p. 185.

<sup>15</sup> MAINGUENEAU Dominique, 1979, L'analyse du discours, 5 juin 2018, [http://www.persee.fr/doc/reper\\_0755-7906\\_1979\\_num\\_51\\_1\\_1614](http://www.persee.fr/doc/reper_0755-7906_1979_num_51_1_1614)

### Articles sur Internet

1. BECHERIT Fouad, 2013, L'anthroponymie et histoire dans la littérature, master sous la direction de HAMMOUDA Mounir, Université Mohamed Kheider Biskra, 45p, 5 juin 2018, <http://dspace.univ-biskra.dz:8080/jspui/bitstream/123456789/5165/1/sf166.pdf>
2. KADIK Djamel, Les récits fictionnels d'Albert Camus entre présence de l'identité coloniale et silence sur l'identité autochtone, 2 juin 2018, [http://www.philologie-romane.eu/files/2115/0271/7461/Kadik\\_10.2011.pdf](http://www.philologie-romane.eu/files/2115/0271/7461/Kadik_10.2011.pdf)
3. WILMET Marc, 13 mai 1995, Le nom propre en linguistique et en littérature, 30 mai 2018, <http://www.arlfb.be/ebibliotheque/communications/wilmet130595.pdf>
4. MAINGUENEAU Dominique, 1979, L'analyse du discours, 5 juin 2018, [http://www.persee.fr/doc/reper\\_0755-7906\\_1979\\_num\\_51\\_1\\_1614](http://www.persee.fr/doc/reper_0755-7906_1979_num_51_1_1614)